

## 3<sup>e</sup> cycle CEM et CPES Rentrée 2023-2024

**Réunion de rentrée :**  
**Mercredi 6 septembre 2023 / 18h**

**Présence obligatoire de TOUS LES ÉLÈVES  
en 3<sup>e</sup> cycle et en CPES pour :**

- Une information sur les modules de formation et culture musicale, l'inscription et la répartition dans les cours.
- La présentation du fonctionnement des pratiques d'ensembles et la répartition dans les projets.
- La présentation du fonctionnement de la musique de chambre
- La présentation des cursus 3<sup>e</sup> cycle et CPES (Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur) et des modalités d'évaluation.

---

## Musique de chambre

**Retour obligatoire du coupon d'inscription  
lors de la réunion de rentrée le 6 septembre.**

*La proposition des créneaux horaires de musique de chambre  
vous sera envoyée par mail le 4 septembre.*

# La scolarité des élèves en 3<sup>e</sup> Cycle

(Certificat d'Études Musicales)

Le 3<sup>e</sup> cycle s'adresse aux élèves souhaitant poursuivre une formation approfondie les conduisant au Certificat d'Études Musicales (CEM). Le parcours suivi comprend des modules obligatoires et des modules optionnels à choisir par l'élève, afin de lui permettre de personnaliser sa formation en fonction de ses objectifs.

**Le 3<sup>e</sup> cycle est composé de 3 Unités d'Enseignement :**

- UE instrumentale
- UE de pratiques collectives
- UE de formation musicale et culture musicale (validation du 2C4 a minima)

Le Certificat d'Études Musicales est délivré après validation des trois unités d'enseignement.

**A minima le cursus d'études comprend :**

✓ **UE instrumentale :**

- Cours d'instrument de 1h/semaine à fixer avec l'enseignant lorsqu'il vous contactera en septembre.

✓ **UE de pratiques collectives :**

Sous des formes différentes selon les esthétiques et les instruments, les pratiques d'ensembles font partie intégrante des études musicales.

Certains modules sont obligatoires et à valider sur la durée du cycle. Au-delà de ces obligations, il est possible de poursuivre d'autres pratiques collectives tout au long du cycle.

- **Pour les élèves du département des Musiques et danses Traditionnelles :**
  - Atelier de musiques traditionnelles
  - Danses traditionnelles
  - Chant traditionnel
- **Pour les élèves du département Jazz :**
  - Atelier jazz
- **Pour les élèves des classes de piano, guitare, accordéon, harpe et musique ancienne :**
  - Musique de chambre (une année minimum)
  - Ensembles de classes ou participation à des ateliers transversaux
  - Module d'initiation à l'accompagnement (pour les pianistes)
  - Ensemble vocal (en fonction des places disponibles)
- **Pour les élèves chanteurs :**
  - Participation chaque année au projet de l'Ensemble vocal
  - Musique de chambre (en option)
- **Pour les élèves des instruments de l'orchestre :**
  - Participation chaque année aux ensembles dirigés 3<sup>ème</sup> cycle/CPES
  - Musique de chambre (en option)

## Organisation des ensembles dirigés :

Pour 2023/2024, les élèves en 3<sup>e</sup> cycle et CPES sont répartis dans les ensembles :

- ✓ **Pour les vents :**
  - Orchestre harmonique 3<sup>e</sup> cycle/CPES – C. VUILLEROD
- ✓ **Pour les cordes (et quelques vents et percussions) :**
  - Orchestre symphonique A Piacere 3<sup>o</sup> cycle/CPES – N. FRITOT

## Organisation des cours de musique de chambre :

Des propositions de créneaux horaires de musique de chambre vous seront envoyés par mail le 4 septembre.

Vous aurez à vous positionner sur ceux correspondant à vos disponibilités.

**Nous vous remercions de rapporter ce coupon rempli au plus tard lors de la réunion du 6 septembre.**

Les autres propositions de pratiques d'ensembles vous restent accessibles en complément et sur la base du volontariat.

### ➤ UE de FM et culture musicale (validation du 2C4 a minima) :

Elle comprend 2 modules qui peuvent être à valider sur la durée du cycle, dans l'ordre suivant :

- 3C1 FM : 2h de cours hebdomadaire
- Un autre module au choix à valider parmi :
  - Module « culture musicale ». Il peut être suivi dès la 1<sup>ère</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle
  - Lecture/Analyse
  - Ecoute/Ecriture

Les élèves qui le souhaitent pourront suivre davantage de modules en fonction de leur projet personnel.

L'emploi du temps de l'année 2023-2024 sera le suivant :

<b>Bourgoin-Jallieu</b>	<b>Jour</b>	<b>Horaire</b>	<b>Enseignant</b>
3C1	Mercredi	15h30 à 17h30	Sylvène PAILLET
Module Culture musicale	Mercredi	15h à 16h30	Benjamin INGRAO
Lecture/Analyse II	Mercredi	15h à 17h	Séverine MANSOUX
Ecoute/Ecriture II	Mercredi	15h30 à 17h30	Anne-Sophie CLUZEAU

## C.P.E.S. (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

La Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), s'adresse aux élèves souhaitant se préparer à l'entrée dans une formation artistique supérieure et donc dans un projet musical professionnel.

Il s'agit d'un parcours complet, exigeant, nécessitant un investissement en temps et en travail personnel très important. Il comprend un certain nombre de modules à valider sur la durée du cycle (de 2 à 4 ans, toutefois une candidature à un établissement d'enseignement artistique supérieur pourra être envisagée dès la 1<sup>ère</sup> année et au plus tard la 3<sup>e</sup> année). Le parcours est à construire avec l'enseignant et la Direction à l'entrée en CPES.

Pour l'essentiel, il comporte :

### ➤ **UNITE PRINCIPALE DE PRATIQUE INDIVIDUELLE :**

- Dominante instrumentale / vocale : Cours d'1h/semaine à fixer avec le professeur.
- Dominante Formation musicale : Cours de « FM supérieur »

### ➤ **UNITE ASSOCIEE DE PRATIQUE COLLECTIVE :**

Sous des formes et durées différentes selon les esthétiques et les instruments, les pratiques collectives, dirigées et non dirigées, font partie intégrante des études musicales en CPES.

#### • **Dominante Jazz :**

- Atelier jazz
- Atelier répertoire/Jazz de chambre

#### • **Dominante Musiques et danses traditionnelles :**

- Atelier de musiques traditionnelles
- Danses traditionnelles et/ou chant traditionnel
- Pratique collective extérieure au conservatoire

#### • **Dominante instruments polyphoniques :**

- Musique de chambre (2 années minimum)
- Ensembles de classes ou la participation à des ateliers transversaux
- Modules d'initiation à l'accompagnement, à la basse continue, à l'harmonisation au clavier.

#### • **Dominante vocale :**

- Musique de chambre (1 année minimum)
- Participation chaque année à l'Ensemble vocal

#### • **Dominante instruments monodiques d'orchestre :**

- Musique de chambre (2 années minimum)
- Participation chaque année aux ensembles dirigés 3<sup>ème</sup> cycle/CPES

### Organisation des ensembles dirigés :

#### • **Pour les vents :**

- Orchestre harmonique 3<sup>e</sup> cycle/CPES
- Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin (pour les élèves retenus) et/ou Orchestre A Piacere

#### • **Pour les cordes :**

- 1<sup>er</sup> trimestre : Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin
- A partir de mi-novembre : Orchestre A Piacere

### Organisation des cours de musique de chambre :

Des propositions de créneaux horaires de musique de chambre vous seront envoyés par mail le 4 septembre. Vous aurez à vous positionner sur ceux correspondant à vos disponibilités.

**Nous vous remercions de rapporter ce coupon rempli au plus tard lors de la réunion du 6 septembre.**

Les autres propositions de pratiques d'ensembles vous restent accessibles en complément et sur la base du volontariat.

## ➤ **UNITE COMPLEMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE :**

Dominante instruments d'orchestre, polyphoniques et chant, 5 modules sont à valider obligatoirement sur la durée du cycle :

- 3C1
- Lecture / Analyse 2
- Ecoute / Ecriture 2
- Module Analyse
- Module Ecriture

Site Bourgoin-Jallieu	Jour	Horaire	Professeur
3C1	Mercredi	15h30 à 17h30	Sylvène PAILLET
Lecture Analyse II	Mercredi	15h à 17h	Séverine MANSOUX
Ecoute Ecriture II	Mercredi	15h30 à 17h30	Anne-Sophie CLUZEAU
Module Analyse	Mercredi	17h30 à 19h	Sylvène PAILLET
Module Ecriture	Jeudi	15h45 à 16h45	Sylvène PAILLET

Dominante jazz :

- Harmonie jazz CPES
- Arrangement
- Histoire du jazz

Dominante Musiques et danses traditionnelles :

- 2C4 FM niveau minimum
- 1 module au choix parmi : analyse, écriture, arrangement, harmonie
- Cours de culture des musiques traditionnelles

## ➤ **UNITE OPTIONNELLE :**

Un module au minimum est à valider dans une liste au choix.

Il est possible, si tel est le souhait, et en fonction des places disponibles, de suivre plusieurs modules optionnels sur la durée du cycle.

La liste et les conditions d'accès seront fournies lors des RDV élève/enseignant/direction.

## **Information pour l'inscription au dispositif EAHN (Etudiant-Artiste de Haut Niveau)**

L'Université Grenoble Alpes (UGA) propose des aménagements pour les étudiants qui souhaitent concilier une pratique artistique d'envergure avec leur projet d'études.

### **Que permet le statut d'étudiant artiste de haut niveau ?**

Le statut d'étudiant artiste de haut niveau vous permet de bénéficier d'aménagements d'examens et/ou de cursus pour rendre votre pratique artistique compatible avec vos études. Vous pourrez ainsi poursuivre vos études artistiques dans un organisme de formation partenaire reconnu, ou réaliser votre projet artistique personnel (hors institutions partenaires). Une seconde campagne AHN de l'Université Grenoble Alpes (UGA) a été lancée avant la commission d'octobre.

### **Informations utiles :**

- Candidature possible jusqu'au **17 septembre** (aucune admission ne sera possible au-delà pour l'année 23-24)

Plus d'infos : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-artiste-de-haut-niveau/vous-etes-artiste-de-haut-niveau-578230.kjsp>

# Règlement d'entrée en cycle spécialisé CPES

## ➤ Conditions d'accès :

**Niveau minimum : Entrée en cycle 3 requise**

## ➤ Examen d'entrée - Précision du programme par dominante :

### • **Instruments (répertoire classique) et chant :**

- Présentation instrumentale ou production de travaux en rapport avec la discipline dominante : une prestation de 15', composé d'au moins deux œuvres, ou extraits d'œuvres, d'esthétiques différentes, dont une au moins doit être postérieure à 1960 ;
- Epreuve orale de Formation et Culture Musicales (écoute / analyse – Mise en loge de 45') – Exposé oral avec un guide de questions sur l'œuvre à commenter : 15' ;
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

### • **Formation Musicale :**

- Mise en loge de 60 minutes :
  - ⇒ Relevé d'un bref extrait musical (dessus et basse, nuances, phrasé...). Le relevé doit être effectué avec le plus de minutie et de précision possibles ;
  - ⇒ A partir d'un 2e extrait : déchiffrage vocal et questionnaire théorique et analytique (contexte historique, éléments de langage, éléments de style, éléments formels, parcours tonal, cadences, chiffres d'accords...)
- Un passage de 45 minutes devant le jury :
  - ⇒ Le candidat présente l'œuvre, répond au questionnaire et exécute le déchiffrage chanté. Le jury examine le relevé ;
  - ⇒ Une prestation vocale pendant laquelle le candidat interprète un chant préparé en autonomie, a capella ou accompagné par un ou plusieurs instrumentistes, dans une esthétique de son choix, suivi d'une prestation instrumentale au cours de laquelle l'élève joue 1 ou 2 pièces de styles différents ;
  - ⇒ Un entretien de 15 minutes avec le jury.

### • **Musiques Traditionnelles :**

- Epreuve de culture musicale : identification et commentaire par écrit de 3 extraits sonores donnés à l'écoute (mise en loge de 45')
- Epreuve de restitution sur l'instrument d'un thème donné à l'écoute à partir d'un support audio : 10' (mise en loge de 20')
- Présentation d'un programme instrumental : 15'
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

### • **Jazz :**

- Prestation instrumentale de 15' en rapport avec la discipline dominante, composée d'au moins deux œuvres (composition ou standard) ;
- Epreuve orale de Formation et Culture Musicales (écoute / analyse – Mise en loge de 45') – Exposé oral avec un guide de questions sur l'œuvre à commenter : 15' ;
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

**L'établissement se réserve le droit de ne pas maintenir un élève en CPES si l'investissement et l'engagement de celui-ci s'avère insuffisant.**

# Extraits des PROJETS 2023/2024

## A destination des élèves en 3<sup>e</sup> cycle et CPES

### ➤ Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin

*A destination des élèves en CPES et en fin de 3<sup>ème</sup> cycle cordes et quelques élèves en CPES vents, percussions et polyphoniques*

Direction : Pieter-Jelle DE BOER, *directeur musical de l'Orchestre des Pays de Savoie*

#### Programme :

- BRAHMS, Ouverture Tragique (14')
- PEPIN, La source d'Yggdrasil (12')
- DVORAK, Symphonie n°8 en Sol majeur (35')
- RACHMANINOV, Vocalise (version orchestrale) (6')

#### Calendrier des répétitions :

- Répétition en tutti puis « partiels » : samedi 7 octobre 2023 (9h/16h) au CRR de Grenoble (salle Stekel) ;
- Stage de répétitions en tutti : du lundi 30 octobre au samedi 4 novembre 2023 à la Cité des arts de Chambéry.

#### Concerts :

- Lundi 6 novembre 2023 à 19h30 / Malraux-Scène Nationale Chambéry Savoie – 67 place Président Mitterrand 73 000 Chambéry
- Mardi 7 novembre 2023 à 19h30 / Auditorium de Seynod Annecy
- Jeudi 9 novembre 2023 à 20h / Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau - 15 avenue du Bourg
- Vendredi 10 novembre 2023 à 19h30 / Salle Stekel – CRR de Grenoble, 6 chemin de Gordes

### ➤ Projet avec le groupe FOEHN TRIO

*En partenariat avec la SMAC Les Abattoirs - Cocréation avec le groupe Foehn Trio*

*Foehn* tire son nom d'un vent ancestral qui souffle du Sahara jusqu'aux Alpes. A l'instar de ce vent le groupe emporte les auditeurs dans un voyage musical rempli d'émotions et de complicité.

Les compositions aériennes aux rythmiques acérées mélangent subtilement les instruments acoustiques et les sonorités électroniques pour dévoiler un son de trio moderne et singulier. Mélodique et cinématographique, la musique de *Foehn* invite le public dès les premières notes à entrer dans son imaginaire évocateur, oscillant entre acoustique et amplification, entre intimité et puissance.

Récompensé dès ses premières participations à des tremplins, le projet a vite été reconnu et sollicité pour assurer la première partie de musiciens internationaux et enregistre son 1<sup>er</sup> album en 2018. Le groupe opère alors un vrai virage vers les musiques actuelles amplifiées en ajoutant à sa musique des sonorités électroniques et sort son 2<sup>e</sup> album en 2020, permettant au trio de jouer sur de plus grandes scènes. Avec *Same Horizon*, le premier single tiré de son 3<sup>e</sup> opus *Elements*, *Foehn* se joue définitivement des étiquettes et repousse encore plus loin la frontière entre sonorités électroniques et musique acoustique. Sa volonté est de faire partager ses émotions et sa vision d'un monde en mutation à un large public tout en gardant une grande exigence sur son travail de composition.

**YouTube :** <https://www.youtube.com/channel/UCfMUBeEehEGOgNHsUyr6ohw>

#### Projet en 2 phases :

- Phase 1 : Visite pédagogique et Masterclass avec le groupe *Foehn Trio* **un weekend d'octobre 2023** => destiné à une vingtaine d'élèves en 3<sup>e</sup> cycle et CPES ;
- Phase 2 : Ateliers de création aux Abattoirs, **du 15 au 18 avril 2024** => destiné à des élèves 3<sup>e</sup> cycle et CPES / Effectifs : 10 élèves (participation requise à la totalité des séances) ;

**Aboutissement le mardi 4 juin 2024**, dans le cadre de *Il « été » une fois #3*, saison d'été des Abattoirs.

**Participation au projet sur inscription lors de la réunion 3<sup>e</sup> cycle du 6 septembre.**





## 3<sup>e</sup> cycle CEM et CPES - Rentrée 2023-2024

**Merci de bien vouloir renseigner les 2 coupons et de les envoyer par mail ou de les rapporter lors de la réunion obligatoire prévue le mercredi 6 septembre à 18h**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Instrument :** ..... **Niveau :** .....

## Inscription en Musique de chambre

### Créneaux proposés :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Claudine HEISSLER</b>		19h-20h <input type="checkbox"/>	19h-20h <input type="checkbox"/>	Entre 18h et 20h <input type="checkbox"/>	
<b>Arielle PERRIN</b>	17h30-19h30 <input type="checkbox"/>		17h30-19h30 <input type="checkbox"/>		
<b>Christian VUILLEROD</b>		15h-18h <input type="checkbox"/> 19h30-20h30 <input type="checkbox"/>		17h-21h <input type="checkbox"/>	15h-18h <input type="checkbox"/>
<b>Xavier JANOT</b> <i>(musiques anciennes)</i>				12h-14h <input type="checkbox"/>	
<b>Toinon LAMBERT</b>		Entre 18h et 20h <input type="checkbox"/>		Entre 18h et 20h <input type="checkbox"/>	
<b>Romain HUGON</b>		Entre 18h30 et 20h30 <input type="checkbox"/>		Entre 18h30 et 20h30 <input type="checkbox"/>	
<b>Thibaut TROSSET</b>			14h-18h <input type="checkbox"/>	18h-21h <input type="checkbox"/>	
<b>Brunero MEOZZI</b>					Entre 14h et 17h <input type="checkbox"/>
<b>Elena SOMMER</b>					Entre 14h et 17h <input type="checkbox"/>

Merci de vous positionner sur les créneaux horaires qui correspondent à votre spécialité et à vos disponibilités. Les groupes seront constitués dans un souci d'équilibre de niveau, et en lien avec le répertoire.

Pour faciliter la construction des groupes et l'organisation des répétitions, merci de cocher sur le tableau ci-dessus **au minimum 2 créneaux** sur lesquels vous pourriez vous rendre disponibles pour votre heure de Musique de Chambre en tenant compte de vos impératifs scolaires et de préciser au besoin cette heure en fonction des créneaux proposés.

# Inscription au projet FOEHN TRIO

En partenariat avec la SMAC Les Abattoirs - Cocréation avec le groupe *Foehn Trio*

*Foehn* tire son nom d'un vent ancestral qui souffle du Sahara jusqu'aux Alpes. A l'instar de ce vent le groupe emporte les auditeurs dans un voyage musical rempli d'émotions et de complicité.

Les compositions aériennes aux rythmiques acérées mélangent subtilement les instruments acoustiques et les sonorités électroniques pour dévoiler un son de trio moderne et singulier. Mélodique et cinématographique, la musique de *Foehn* invite le public dès les premières notes à entrer dans son imaginaire évocateur, oscillant entre acoustique et amplification, entre intimité et puissance.

Récompensé dès ses premières participations à des tremplins, le projet a vite été reconnu et sollicité pour assurer la première partie de musiciens internationaux et enregistre son 1<sup>er</sup> album en 2018. Le groupe opère alors un vrai virage vers les musiques actuelles amplifiées en ajoutant à sa musique des sonorités électroniques et sort son 2<sup>e</sup> album en 2020, permettant au trio de jouer sur de plus grandes scènes. Avec *Same Horizon*, le premier single tiré de son 3<sup>e</sup> opus *Elements*, *Foehn* se joue définitivement des étiquettes et repousse encore plus loin la frontière entre sonorités électroniques et musique acoustique. Sa volonté est de faire partager ses émotions et sa vision d'un monde en mutation à un large public tout en gardant une grande exigence sur son travail de composition.

**YouTube** : <https://www.youtube.com/channel/UCfMUBeEehEGOgNHsUyr6ohw>

## Projet en 2 phases :

- Phase 1 : Visite pédagogique et Masterclass avec le groupe *Foehn Trio* **un weekend d'octobre 2023** => destiné à une vingtaine d'élèves en 3<sup>e</sup> cycle et CPES ;
- Phase 2 : Ateliers de création aux Abattoirs, **du 15 au 18 avril 2024** => destiné à des élèves 3<sup>e</sup> cycle et CPES / Effectifs : 10 élèves (participation requise à la totalité des séances) ;

**Abouissement le mardi 4 juin 2024**, dans le cadre de *Il « été » une fois #3*, saison d'été des Abattoirs.

**Merci de bien vouloir renseigner votre souhait d'inscription ci-dessous en cochant l'option choisie :**

Je souhaite m'inscrire au projet FOEHN TRIO :

- Phase 1 uniquement** (*Masterclass en octobre 2023*)
- Phases 1 et 2** (*masterclass en octobre à la SMAC les Abattoirs et ateliers de création du 15 au 18 avril 2024*)

*N.B. : Pour les élèves en CPES, la participation aux 2 phases du projet correspond à l'équivalent de 33h de projet réparties sur l'année, soit une Unité d'Enseignement (UE) au choix*

**Porteur de projet : Roland MERLINC – [rmerlinc@capi38.fr](mailto:rmerlinc@capi38.fr)**